

Adresse mail : docubastides@gmail.com - Coordonateurs : Pierre Simon, Jean-Paul Valois
Bulletin de liaison n°2 - Octobre 2016

EN BREF...

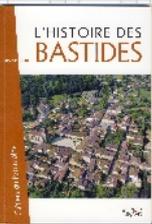
Bastide... ou bastides ?

Sur le calendrier

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 L	1 M	1 M	1 S	1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 M
2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 M
3 M	3 V	3 S	3 L	3 M	3 V	3 S	3 L	3 S	3 M	3 M	3 J
4 J	4 S	4 L	4 M	4 S	4 J	4 S	4 M	4 D	4 M	4 V	4 V
5 V	5 L	5 M	5 M	5 S	5 M	5 S	5 L	5 M	5 V	5 D	5 D
6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 J	6 L	6 M	6 M
7 M	7 V	7 S	7 L	7 M	7 V	7 S	7 L	7 S	7 M	7 M	7 J
8 J	8 S	8 L	8 M	8 S	8 J	8 S	8 M	8 D	8 M	8 V	8 V
9 V	9 L	9 M	9 M	9 S	9 M	9 S	9 L	9 M	9 V	9 D	9 D
10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 J	10 L	10 M	10 M
11 M	11 V	11 S	11 L	11 M	11 V	11 S	11 L	11 S	11 M	11 M	11 J
12 J	12 S	12 L	12 M	12 S	12 J	12 S	12 M	12 D	12 M	12 V	12 V
13 V	13 L	13 M	13 M	13 S	13 M	13 S	13 L	13 M	13 V	13 D	13 D
14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 J	14 L	14 M	14 M
15 M	15 V	15 S	15 L	15 M	15 V	15 S	15 L	15 S	15 M	15 M	15 J
16 J	16 S	16 L	16 M	16 S	16 J	16 S	16 M	16 D	16 M	16 V	16 V
17 V	17 L	17 M	17 M	17 S	17 M	17 S	17 L	17 M	17 V	17 D	17 D
18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 J	18 L	18 M	18 M
19 M	19 V	19 S	19 L	19 M	19 V	19 S	19 L	19 S	19 M	19 M	19 J
20 J	20 S	20 L	20 M	20 S	20 J	20 S	20 M	20 D	20 M	20 V	20 V
21 V	21 L	21 M	21 M	21 S	21 M	21 S	21 L	21 M	21 V	21 D	21 D
22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 J	22 L	22 M	22 M
23 M	23 V	23 S	23 L	23 M	23 V	23 S	23 L	23 S	23 M	23 M	23 J
24 J	24 S	24 L	24 M	24 S	24 J	24 S	24 M	24 D	24 M	24 V	24 V
25 V	25 L	25 M	25 M	25 S	25 M	25 S	25 L	25 M	25 V	25 D	25 D
26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 J	26 L	26 M	26 M
27 M	27 V	27 S	27 L	27 M	27 V	27 S	27 L	27 S	27 M	27 M	27 J
28 J	28 S	28 L	28 M	28 S	28 J	28 S	28 M	28 D	28 M	28 V	28 V
29 V	29 L	29 M	29 M	29 S	29 M	29 S	29 L	29 M	29 V	29 D	29 D
30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 J	30 L	30 M	30 M
31 M	31 V	31 S	31 L	31 M	31 V	31 S	31 L	31 S	31 M	31 M	31 J

4 juin 2016, colloque de Puybrun, les actes sont disponibles sur demande à Jean-Pierre Laussac : jplc@bastide-puybrun.com

15 octobre 2016, Forum médiéval de Navarrenx, 160 participants. Thème: « les libertés à l'époque des bastides », interventions de B. Cursente, M. Bourin, M. Mousnier, Th. Issartel. Résumés sur le site bastides64.org. Actes à paraître en 2017.



En juin 2016, parution du livre de Catherine Réfre : «L'histoire des bastides», éd. 'Un autre Reg'art', Albi. 14€. Un panorama destiné au grand public, mais qui tient compte des tendances actuelles de la recherche.

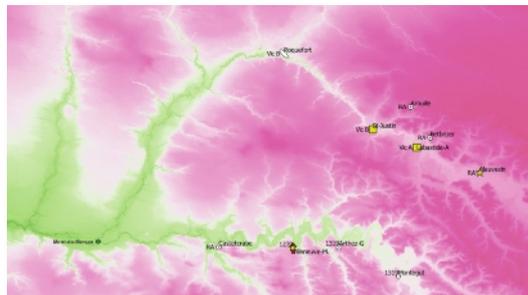
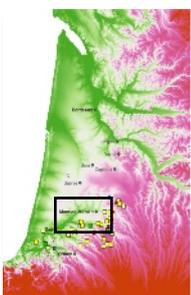


Michel Bousquet poursuit son inventaire en photos aériennes des bastides et pour ce faire s'est équipé d'un drone. La Dordogne a été couverte en septembre 2016 (Eymet ci-contre).

Les nouvelles du SIG (cartographique informatisée)

Un fichier IGN (gratuit), comportant des points-repère distants de 75 m, fournit un fond de carte plus précis que dans l'étape antérieure. Une coloration appropriée permet de visualiser l'emplacement et la largeur des vallées sans avoir besoin forcément d'utiliser un tracé hydrographique.

Cet espacement des points ne peut pas permettre une représentation à l'échelle d'une commune, mais est acceptable pour des cartes couvrant 20-30 km. Disponibilité et mode d'emploi du logiciel : sur demande à l'adresse mail : docubastides@gmail.com



Le thème *bastide* n'est plus une tête de chapitre des recherches universitaires. F. Hautefeuille a montré à Puybrun en juin que les fondations de bastides n'ont alors drainé en fait qu'une faible part de la population.

Pour autant leurs habitants actuels veulent mieux connaître leurs bourgs. Il y a place à des échanges sollicitant des travaux spécifiques - tel le colloque de Puybrun tenu en juin -, ou apportant un éclairage plus global comme le Forum médiéval tenu à Navarrenx en octobre.

Une initiative a été prise par le Cercle de la Fraternité à Saint-Justin (40) en septembre. Au-delà de l'exposé grand public, la bibliographie a été réexaminée et des historiens experts consultés. Un compte-rendu d'étude provisoire est proposé page suivante.

L'une des questions qui est soulevée touche au discours sur les bastides : tout est-il dit sur les bastides dès lors que l'on a évoqué le traité de Meaux, les cités non fortifiées avec leur plan (souvent) en damier ? La Fédération se doit bien sûr d'illustrer ces points communs dans une sorte de « discours majoritaire ».

Mais elle doit également désormais encourager chaque département à mettre en exergue les particularités de son secteur. Des initiatives comme celle de Saint-Justin sont donc à encourager. Tout n'est pas dit encore : nous avons des bastides, et non une sorte de 'bastide modèle' répétée 200 fois.

Vous souhaitez être tenu informé de nos travaux ? Ou bénéficier du réseau d'échanges et participer à nos réunions ? Contactez-nous via l'adresse mail : docubastides@gmail.com.

A bientôt ?

Une évolution de notre regard sur les bastides

- Le discours devenu classique

Les bastides, au sens couramment utilisé, apparaissent dans le Sud-Ouest vers 1250, après le traité de Meaux consacrant la défaite du comte de Toulouse. Maurice Berte a montré que le mot bastide désignait auparavant (en première moitié du XIII^e siècle) une réalité différente (petites localités fortifiées émanant d'un prince de second rang), connue en Provence, mais répandue en fait dans toute l'Occitanie. Après 1250, et dans le comté de Toulouse, les bastides ne sont pas fortifiées (elles le seront plus tard). Elles sont créées par prérogative régaliennne, la place du marché reflète l'importance du contexte économique (voir Michel Coste). Benoît Cursente nous a appris à lire dans ces façades « égalitaires » une profonde réforme de société, effectuée au détriment de l'aristocratie rurale (maisons casalières). Ce discours décrit correctement un nombre important, peut être majoritaire, de bastides.

- Le cas du Marsan

Les bastides de l'actuel département des Landes sont principalement dans la vicomté de Marsan ; elles sont dans la main de la famille du vicomte du Béarn à partir de 1240 : les filles de Gaston VII Moncade, Constance puis Marguerite y laissent leur empreinte.

Mais le contexte du Marsan est plus « tendu » que celui du Béarn, il est sous la vassalité directe du Roi-Duc d'Aquitaine avec récurrence de conflits (guerre de Gascogne notamment). Les castrums y préexistaient aux bastides. Et dans la période 1250-1290, on y observe des réaménagements de castrums, notamment par des extensions sous forme de bastide, sur des sites souvent situés sur des crêtes défensives. Il existe néanmoins dès ce moment quelques bastides plus classiques, proches du damier, comme Saint-Justin créé en 1280.

Après 1300, les bastides sont de plus en plus souvent créés en vallée, avec plan en damier fréquent - ci-contre : Geaune - ; des places plus larges (70-75 m) sont créées, notamment par la vicomtesse Marguerite Moncade (également vicomtesse de Béarn).

De sorte que dans l'espace anglo-platagenêt du Marsan, la logique semble spécifique : liaison forte des bastides aux pôles castrum au moins jusqu'en 1290, chronologie ponctuée par la Guerre de Gascogne ; l'autorisation par le Roi-Duc de villes non défensives y intervient en août 1280, donc plus tard que dans le comté de Toulouse.



Photo M. Bousquet

Même s'il ne contient qu'une quantité limitée de bastides (30 ou 40 si l'on inclut les bastides abandonnées ou détruites), le Marsan mérite d'être abordé avec un schéma chronologique spécifique tel qu'esquissé dans le tableau ci-contre.

Dates	Vicomté de Marsan (vassalité du Roi-Duc)	Espace vassal du roi de France
1250	Révoltes 1248-54 (source Papy, Higounet)	Mise en œuvre effective traité de Meaux création de villes autorisée
	Bastides liées à des castrums ou maisons fortes, ex Bonnegarde, Pimbo... Sites de hauteur. Volonté du roi-duc d'affirmer son contrôle militaire à moindres frais pour dominer les conflits locaux récurrents, donc réinvestissement des castrums	Bastides non fortifiées car domaine « pacifié » par la défaite de Raymond VII
1280	Autorisation de villes par le roi-duc	
1290-1300	Guerre de Gascogne 93-97 => peu de créations	
1305-1323	Bastides de rivière, tendance accentuée à la « bastide-port » à plan damier ex: Geaune, Grenade, Cazères	
1323	Début Guerre Cent ans, baisse des créations	Fortifications 10 à 50 ans après les créations et souvent liées à la guerre de Cent Ans

- Étape de travail d'une étude en cours, ce tableau n'est pas définitif, mais il suggère d'ores et déjà l'intérêt de tenir compte des facteurs locaux et de se situer dans des espaces qui étaient politiquement cohérents au Moyen-Âge. Les bastides révèlent alors leur diversité : on réinvestissait ici des castrums (extensions, adaptation du statut) alors qu'ailleurs pendant ce temps, les places de marché faisaient florès.

Remerciements à Stéphane Abadie, Benoît Cursente et Anne Berdoy pour leur accompagnement dans ce travail.